Fribourg, Suisse. — 48me année. — N° 195 Le numéro 10 centimes Mercredi 21 août 1918

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	mois	1 an
Suisse Fr.	1 80	4 50	8 —	15 —
Etranger »	3 20	9 —	16 —	30 —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèque postal IIa 56.

O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	1 50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

Nouvelle avance française au nord de l'Aisne. 8000 prisonniers.

Les opérations que le maréchal Foch a engagées depuis samedi entre l'Oise et l'Aisne *ont pris, hier, leur développement maximum.* Les troupes du général Mangin ont attaqué les positions allemandes sur une étendue de vingt-cinq kilomètres et les ont profondément ébréchées. L'attaque était partie d'une ligne jalonnée de l'ouest à l'est par les localités de Bailly, Tracy-le-Val, Nampcel, Audignicourt, Vassens, Morsain, Nouvron, Fontenoy. Le terrain est très accidenté ; il se compose d'une succession de collines qui s'élèvent entre l'Aisne et l'Ailette ; du côté de l'Oise, le pays est couvert de grandes forêts, *qui ont rendu l'entreprise plus malaisée.* L'assaillant a atteint, dans ce secteur, les lisières de la forêt d'Ourscamps et les approches de Carlepont. A partir de ce point, l'avance réalisée a été beaucoup plus considérable. En effet, les troupes françaises ont gagné la ligne de faîte entre l'Aisne et l'Ailette, et se sont établies dans Blérancourdelle, sur la cote 160, au nord de Vassens, et à Vezaponin, sur la route de Coucy-le-Château. A l'aile droite, le progrès a été plus modeste : le nouveau front passe à Tartiers, Cuisy et Osly, *où il rejoint l'Aisne. Il ne s'aligne pas* encore sur le front de la Vesle ; les Allemands continuent de tenir les hauteurs au nord-ouest de Soissons. Ils ont perdu, hier, 8000 prisonniers.

Les opérations qui se succèdent entre l'Oise et l'Aisne paraissent avoir pour but à la fois l'investissement de Noyon et la préparation d'une attaque contre le front de l'Oise, sur la gauche de l'armée Hutier, dont la droite est déjà soumise à une lourde pression sur le front Lassigny-Roye-Chaulnes.

* * *

Le discours que M. Giolitti a prononcé en ouvrant la session du conseil provincial de Cuneo n'a rien d'enthousiaste et de belliqueux, ce qui a déplu aux journaux interventionnistes, qui ne pardonnent pas à l'ancien président du ministère d'avoir voulu épargner à son pays le fléau de la guerre. « Depuis notre dernière session, a dit M. Giolitti, l'Italie a été frappée du plus grand des malheurs : l'occupation ennemie d'une très noble partie du territoire national. On a osé imputer la responsabilité du désastre à la lâcheté de nos soldats, de ces soldats qui, pendant deux ans et demi de guerre, dans des centaines de combats, avaient prouvé qu'ils savaient mourir pour la patrie. A cette indigne calomnie ils ont donné le plus noble démenti en battant sur le Piave un ennemi bien supérieur en nombre et en relevant ainsi fièrement le drapeau national. »

M. Giolitti ne croit donc pas à la légende de la défection des troupes italiennes à Caporetto. Le *Corriere della Sera* persiste cependant à affirmer que certaines troupes n'ont pas fait leur devoir.

M. Giolitti a exprimé sa confiance en l'avenir en des termes réservés qui ne pouvaient pas être du goût de tout le monde. « Nous pouvons espérer, a-t-il dit, que la libération de nos frères qui gémissent sous le joug ennemi ne tardera pas. Puissent les événements de 1918 hâter la fin de l'horrible boucherie et faire qu'une paix juste *permette au monde le retour à la vie civilisée,* au progrès et à la liberté. »

L'ancien président du conseil a exprimé des vues intéressantes sur l'avenir de l'Europe et les conditions de la paix. « Que ce soit la paix, a-t-il déclaré, et non pas une trêve, non pas un retour à la politique des armements et à la préparation de nouveaux conflits. L'épouvantable catastrophe qui s'est abattue sur le monde doit convaincre tous les peuples de l'absolue nécessité de réformer les institutions intérieures et internationales en les fondant sur la justice et la liberté. Si les assemblées législatives et les peuples devaient rester sans influence décisive sur la politique étrangère, si les relations entre les nations devaient continuer à être régies par les vieilles habitudes de la diplomatie, il serait vain d'espérer une paix sûre. Les futurs progrès des sciences ne serviront pas à assurer à nos enfants un meilleur avenir ; leur seul effet sera de rendre les prochains conflits si horribles qu'ils feront pâlir le souvenir de ceux auxquels nous *assistons.* »

Ce sont là des paroles sensées auxquelles on ne peut qu'applaudir.

* * *

Il vient de se juger, à Francfort, un procès de presse qui offre un intérêt politique de premier ordre. Les rédacteurs de la *Gazette de Francfort* avaient porté plainte pour diffamation contre l'écrivain pangermaniste Houston Stewart Chamberlain, qui avait écrit que le journal francfortois soutenait une politique antiallemande, dans l'intérêt de la haute finance anglo-américaine, avec laquelle il avait partie liée ; il affirmait même que les actions du journal se trouvaient en mains ennemies.

Il doit paraître étrange de voir l'épithète de « pangermaniste » accolée au nom de Chamberlain et d'entendre un écrivain porteur d'un patronyme si évidemment britannique dénoncer un journal allemand comme anglophile.

M. Houston Stewart Chamberlain est Anglais d'origine, en effet ; il est même fils d'un amiral britannique ; mais son admiration pour le musicien Wagner l'a attiré en Allemagne et il est devenu archiallemand ; en 1915, il a renié sa patrie et s'est fait naturaliser comme citoyen de l'empire ; il a épousé la cause de l'Allemagne avec un tel feu qu'il est devenu un des dieux du Walhalla pangermaniste.

La rédaction de la *Gazette de Francfort,* inculpée de trahison par ce renégat, a demandé aux tribunaux de la venger. Elle a obtenu la condamnation de M. Chamberlain à 1500 marcs d'amende et la publication du jugement dans vingt-et-un journaux.

Le tribunal a constaté que l'accusé n'avait pu produire au procès l'ombre d'une preuve à l'appui de ce qu'il avait affirmé. Il avait abrité son accusation sous le patronage de Bismarck, en rapportant que, en 1878, le Chancelier de fer avait dénoncé la *Gazette de Francfort* comme ayant des rapports souterrains avec le gouvernement anglais. Or, Bismarck n'avait pas parlé du gouvernement anglais ; il avait désigné le cabinet de Paris. C'était à l'occasion d'un duel parlementaire avec le député Sonnemann, propriétaire de la *Gazette de Francfort,* au sujet d'un projet de loi contre les socialistes, que Bismarck avait jeté cette insinuation à la tête de son adversaire. Le chancelier fondait son accusation sur le fait que les informations étrangères du journal francfortois devançaient la plupart du temps celles de la diplomatie impériale. Sa conclusion était bien *téméraire. Bismarck s'en aperçut à son dam :* le député Sonnemann qualifia le chancelier, dans son journal, de façon cinglante ; Bismarck déféra la *Gazette de Francfort* aux tribunaux, où elle remporta un verdict d'acquittement triomphal.

M. Chamberlain avait donc eu la plume bien malheureuse en évoquant les mânes du Chancelier de fer ; de plus, il en avait falsifié les paroles et il était difficile de croire qu'il ne l'eût pas fait sciemment, pour adapter le témoignage de Bismarck aux besoins de la cause.

Cette exhumation du grand artisan de l'unité allemande à l'occasion du procès a fourni prétexte à des réminiscences historiques du plus haut intérêt. Les défenseurs de M. Chamberlain ont déroulé, pour justifier leur ami, tout le panorama des péchés politiques de la *Gazette de Francfort.* Ils ont rappelé qu'elle a pris, dès 1862, le contre-pied de la politique prussienne ; qu'elle arbora l'étendard de l'antimilitarisme dès que la Prusse commença à fourbir ses armes en vue de réaliser l'unité de l'Allemagne ; qu'elle a combattu les projets d'hégémonie prusienne et l'annexion des duchés danois ; que, après 1870, elle a fait écho aux protestataires alsaciens-lorrains, toutes attitudes que les pangermanistes tiennent pour « antinationales ».

Les plaignants n'ont pas renié ce passé de leur journal ; ils ont rappelé à leur tour que le chef des catholiques, Windthorst, avait voté, lui aussi, contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine. Ceux qui pensaient ainsi avaient déjà alors le sentiment du droit des peuples de choisir leur destinée. Ils n'étaient pas ennemis de la grandeur de l'Allemagne ; ils la voulaient, au contraire, plus grande, par l'union avec l'Autriche, au lieu que les tenants de la politique prussienne ont rapetissé l'idée nationale.

Les rédacteurs de la *Gazette de Francfort* réclamaient que Chamberlain fût condamné pour diffamation préméditée, ce qui eût eu pour conséquence son emprisonnement. Mais le tribunal a bien voulu admettre qu'il avait parlé à la légère. « Ce grand écrivain, dont la compétence passait pour encyclopédique, est donc un homme qui ment sans le savoir », concluent la *Gazette de Francfort* et les autres journaux qui l'ont soutenue. Et voilà le paladin du pangermanisme jugé.

Démocratie indirecte

C'est la forme de gouvernement qui, chez nous comme dans un grand nombre de cantons, a succédé au patriciat et est restée en vigueur depuis 1830. Le peuple est souverain ; mais, de même que le roi dans la monarchie constitutionnelle, s'il règne, si on lui fait la cour, il ne gouverne pas : son rôle se borne à nommer périodiquement des représentants, qui, eux, une fois installés, gouvernent effectivement, sans pouvoir être rappelés à l'ordre ni révoqués pendant *la durée de leur mandat,* ce qui *montre que* la souveraineté a passé dans leurs mains. Peu nombreux et pris dans une catégorie restreinte de citoyens, ces élus du suffrage populaire cherchent ensuite à se maintenir au pouvoir en usant des moyens que leur donne leur situation. Il est permis d'y voir, non pas précisément une oligarchie quelconque, mais une oligarchie greffée sur une souche démocratique. Quant à ce que signifie, en soi, le mot de démocratie : gouvernement du peuple ou par le peuple, la démocratie indirecte ne l'est que très peu.

Comme transition du patriciat au gouvernement *populaire, ce n'était que d'autant mieux* imaginé. La classe intermédiaire, enviseuse du patriciat, y trouvait sa satisfaction, en ayant accès au pouvoir, et les patriciens eux-mêmes, pour peu qu'ils ne fussent pas fiers, n'avaient qu'à descendre d'un degré pour s'asseoir au festin. Le peuple, bien que sa situation réelle n'eût pas beaucoup changé, se faisait d'autant mieux illusion qu'il voyait ses représentants s'incliner devant lui au moment des élections ; il lui arriva même, une fois ou l'autre, de secouer le joug, parce qu'on l'avait froissé dans ses sentiments intimes.

Telle qu'elle a été pratiquée chez nous, pendant près d'un siècle, la démocratie indirecte est une forme de gouvernement qui offre des avantages et des inconvénients et en vaut bien une autre. Sa tendance oligarchique, presque toujours corrigée par les bonnes dispositions des élus du suffrage populaire, se fût d'ailleurs heurtée aux mœurs publiques, très puissantes dans les petits pays, où tout le monde se connaît. Après avoir supprimé les monopoles et les privilèges de l'ancien régime, elle a développé tous les services publics. Qu'elle ait récherché çà et là, comme, par exemple, en matière judiciaire et dans l'organisation du crédit, le bien particulier à côté du bien général, c'est ce qu'on reproche tout autant aux autres formes de gouvernement. L'exemple des grands pays où elle est en vigueur montre que son vice spécial, celui qui tient à sa nature même et lui est par conséquent essentiel, c'est de développer le fonctionnarisme ainsi que la bureaucratie, et de pousser à la centralisation.

Il est dans la nature des choses que tout gouvernement tende à se maintenir au pouvoir. Une fois nommés, les représentants du peuple songent à garder leur majorité, à se l'assurer de nouveau pour les élections suivantes. A cet effet, ils comptent sur les fonctionnaires qu'ils nomment et qu'ils paient, et qui, dépendant d'eux, deviennent leurs agents. Multiplier les fonctionnaires et les avoir bien dans la main, c'est souvent ce à quoi se réduit l'art de gouverner. Dès lors, la centralisation s'impose, car les autonomies locales soustrairaient un grand nombre d'employés à l'influence du gouvernement. On s'ingénie, en outre, à créer de nouveaux services publics, sous prétexte d'améliorations et de progrès, en s'exposant à pousser la chose trop loin et à pénétrer dans le domaine des choses privées. Puis, il faut un contrôle d'autant plus difficile à organiser, qu'on ne se contrôle jamais bien soi-même. L'Etat résout la difficulté en créant de nouveaux fonctionnaires et en obligeant son monde d'employés à tout mettre par écrit, de sorte que le travail de bureau se développe de plus en plus. Le terme peu littéraire de *bureaucratie* a été forgé pour désigner le système.

Ces conséquences de la démocratie indirecte se sont moins fait sentir chez nous, dans notre canton de Fribourg, parce que l'Etat a presque toujours eu sur les bras de grandes entreprises d'utilité publique, comme celle des chemins de fer, de 1860 à 1880, puis celles de l'université et des forces électriques, de 1880 à 1910. L'administration s'est vue dans la nécessité de simplifier ses rouages pour faire converger les ressources publiques vers les œuvres ; aussi entendait-on des plaintes sur le manque de places et l'insuffisance des traitements, car il y en a toujours beaucoup qui trouvent plus facile de vivre d'une fonction publique que de se suffire par l'initiative privée. Au fond, c'était une belle époque, celle où tout progressait et qui marquera dans l'histoire ; il serait fâcheux de la voir se clore. Précisément parce que les abus s'étaient moins produits et que l'Etat faisait de grandes choses, on n'éprouvait pas le besoin d'introduire les droits populaires ; sous ce rapport, nous nous laissions devancer par le reste de la Suisse ; mais le retard n'était qu'apparent.

C'est dire que les droits populaires, empruntés à la démocratie directe, sont destinés à corriger, en y mettant un frein, les défauts de la démocratie indirecte, défauts dont les plus saillants, tels qu'ils se révèlent surtout dans les grands pays, sont, avec une centralisation excessive, le développement du fonctionnarisme et de la bureaucratie, un accroissement de charges pour le pays et la falsification du suffrage universel. On vient même de s'apercevoir, chez nous, surtout dans le domaine fédéral, que le fonctionnarisme est devenu une menace par ses accointances avec le socialisme, dont il prépare le triomphe. Il y a là un fait qu'on était loin de prévoir et qu'il vaut la peine d'étudier à part.

J.

La guerre européenne

L'offensive franco-anglaise

Journée du 19 août

Communiqué français du 20 août, à 3 heures après midi :

Bombardement réciproque dans la région de Lassigny et Dreslincourt.

Entre l'Oise et l'Aisne, les troupes françaises ont occupé dans la soirée le village de Vassens, au nord-ouest de Morsain.

Un coup de main ennemi, à l'ouest des Maisons-de-Champagne, n'a obtenu aucun résultat.

Nuit calme sur le reste du front.

Des avions allemands ont bombardé Nancy, la nuit dernière. On signale 6 tués et une vingtaine de blessés dans la population civile.

* * *

Communiqué allemand du 20, après midi :

Groupe d'armées du prince de Bavière : Au sud de Bailleul, l'activité de l'artillerie a revêtu par moments une grande intensité.

Sur le champ de bataille du 18, l'ennemi a renouvelé, hier soir, ses attaques. Au sud de Meteren, devant nos concentrations de feu, elles ne purent se développer. Au nord de Vieux-Berquin, elles furent repoussées dans des corps-à-corps. Des deux côtés de la Lys, nous avons ramené, sans combat, depuis quelques jours, nos postes fortement avancés à l'ouest de Merville, sur une ligne à l'est de cette localité. Merville a été occupé la nuit dernière par des détachements ennemis. Près de Lens et sur la Scarpe, des pointes anglaises ont été repoussées.

Groupe d'armées von Boehn : Au nord de Lihons, nos troupes de choc attaquèrent les lignes avancées des postes anglais, capturèrent les occupants et repoussèrent des contre-attaques réitérées de l'ennemi. Au sud-ouest de Chaulnes, après une courte rafale de feu, nous avons repoussé une attaque ennemie.

Au nord-ouest de Roye, les Français ont attaqué de nouveau avec des tanks, mais ils furent repoussés. Entre Beuvraignes et l'Oise, violents combats pendant toute la journée. Sur un large front, les Français, en partie avec des divisions fraîches, entreprirent de fortes attaques répétées. Au sud de Crapeaumesnil, leurs attaques s'effondrèrent devant nos lignes. Des deux côtés de Fresnières, elles échouèrent devant notre contre-attaque.

Dans de violents combats corps-à-corps, l'ennemi fut repoussé entre Lassigny et Thiescourt. Des parties de nos lignes avancées, où l'ennemi avait pénétré momentanément, ont été nettoyées dans la suite. Nous avons maintenu de même les lignes adjacentes jusqu'à l'Oise, contre les attaques opiniâtres de l'ennemi.

Vers le soir, l'ennemi avait été rejeté dans ses positions de départ. Entre l'Oise et l'Aisne, le combat de feu revêtit de nouveau, au cours de l'après-midi, une grande violence. Vers le soir, l'ennemi continua ses attaques d'infanterie contre Carlepont et Nouvron. Sur les deux ailes attaquantes, il fut repoussé dans des corps-à-corps. Dans la partie médiale du front, notre feu d'artillerie cloua l'infanterie ennemie devant nos positions.

Groupe d'armées Gallwitz : Entre la Meuse et la Moselle, nos détachements de reconnaissances ont pénétré à plusieurs reprises dans les tranchées ennemies.

Journée du 20 août

Communiqué français du 20 août, à 11 heures du soir :

Au sud de l'Avre, nous nous sommes emparés de Beauraigne après un combat acharné.

Au cours de notre avance d'hier, entre la Matz et l'Oise, nous avons fait 500 prisonniers.

A l'est de l'Oise, nos troupes ont attaqué ce matin les lignes allemandes, sur un front de 25 kilomètres environ, depuis la région de Bailly jusqu'à l'Aisne. En dépit de la résistance opposée par l'ennemi, nous avons atteint sur notre gauche les lisières sud de la forêt d'Ourscamps, les abords de Carlepont et de Caisnes.

Au centre, nous avons enlevé Lombray et Blérancourdelle, et pris pied sur le plateau au nord de Vassens.

Sur notre droite, les villages de Vezaponin, Tartiers, Cuisy-en-Almont et Osly-Courtil sont entre nos mains.

Nous avons réalisé, sur tout le front d'attaque, une avance moyenne de quatre kilomètres et fait plus de 8000 prisonniers. Le chiffre de ces derniers, depuis le 18, entre l'Oise et l'Aisne, dépasse 10,000

* * *

Communiqué anglais du 20 au soir :

Pendant la journée, des combats locaux ont eu lieu sur les deux rives de la Scarpe. Au sud de la rivière, les attaques tentées par l'ennemi sur certains postes que nos troupes avaient réussi à établir à l'est de son ancienne ligne ont été repoussées.

Au nord de la Scarpe, à la suite d'un vif combat, au cours duquel nous avons fait des prisonniers, notre ligne a été légèrement avancée à l'est de Fampoux.

Au cours de la journée, nous avons réalisé un nouveau gain de terrain de part et d'autre de la Lys. Nos troupes se sont emparées de l'Epinette et se trouvent à l'est de Merville.

Au nord de Merville, nous avons pris Vierhouck et la Couronne.

L'ennemi a tenté ce matin, au nord-est de Locre, un raid qui a été repoussé.

* * *

Communiqué allemand du 20 au soir :

Entre l'Oise et l'Aisne, a commencé la forte attaque attendue depuis quelques jours. Elle est déclanchée par les Français, pour tenter encore une fois de rompre nos lignes.

Après un combat acharné, le premier assaut de l'ennemi a été brisé dans nos positions de combat.

Hommage au maréchal Foch

Le Conseil municipal de Morlaix, considérant que le maréchal Foch est devenu un fils adoptif de la Bretagne par son mariage et par ses longs séjours, l'a prié d'accepter le titre de citoyen d'honneur de la ville de Morlaix, dont il illustre si énergiquement la devise : « S'ils te mordent, mords-les ! »

Les pertes britanniques

Lord Northcliffe a déclaré qu'il estimait que l'empire britannique avait eu, depuis le début de la guerre, 900,000 hommes tués.

Pour l'année dernière, les pertes en morts, blessés et disparus ont dépassé 800,000 hommes.

Il empire britannique a levé jusqu'à ce jour 9,500,000 soldats.

(Observons qu'une statistique que nous avons publiée l'autre jour parlait de 7,500,000 hommes.)

Les soldats catholiques américains

Il vient d'être pris à l'égard des soldats catholiques américains une excellente mesure. Tout soldat catholique a sur sa plaque ou sur sa médaille d'identité ces mots : *Appelez un prêtre.* C'est le devoir de tout soldat ou de tout catholique en péril de mort d'appeler un prêtre. L'Etat reconnaît ouvertement ce devoir et en facilite l'accomplissement.

La guerre sur mer

15,000 marins anglais victimes des sous-marins

Le secrétaire de l'Union des matelots de Hull dit que 15,000 hommes de la marine marchande britannique ont été tués par suite des attaques des sous-marins.

Le maréchal Joffre à Annecy

Le maréchal Joffre, accompagné de M. Millerand, a visité Annecy avant de regagner la station de Challes, où il est actuellement en villégiature.

Les événements de Russie

Un grand-duc arrêté

Le grand-duc Paul Alexandrowitch, oncle de l'ex-tsar et père du grand-duc Dimitri, a été arrêté par le gouvernement des Soviets, près de Perm.

Les attaques sournoises contre le Pape

Nous avons fait justice naguère d'une information d'Amsterdam colportée par l'agence Havas, qui disait que Benoît XV *aurait*, à l'occasion de sa fête onomastique, adressé un chaleureux télégramme à l'empereur Guillaume, dans lequel le Pape aurait appelé « sur l'œuvre de l'empereur d'Allemagne et sur son auguste famille les bénédictions du Tout-Puissant ». Et l'*Agence Havas* d'ajouter : — « Ce seraient les termes mêmes du message pontifical. »

Cette perfide information n'a pas manqué son effet en France ; une vive émotion s'est emparée des milieux catholiques. Cela a engagé Mgr l'évêque du Mans à publier la note suivante :

« C'est donc d'Amsterdam — pays très catholique, nul ne l'ignore, et si digne, pour avoir imprimé en contrebande tant de livres irréligieux, de recevoir la primeur des pensées et gestes des papes ! — que parvient à l'*Agence Havas* cette nouvelle d'importance.

« Aussitôt la presse s'empare de cet entrefilet et en intoxique des millions de lecteurs : le *Petit Parisien*, le *Matin*, le *Journal*, le *Temps*, les *Débats*, *Excelsior*, que sais-je, tous les agressifs ou les neutres, aux aguets pour surprendre le Saint-Père en défaut, se sont précipités sur l'on-dit avec une joie de complices, le ponctuant de points d'exclamation ou d'interrogation, en gens scandalisés, mais ravis de l'être.

« Je l'avoue, Monsieur, l'intrigue est bien nouée. Ces conditionnels sournois donnent au rédacteur toute sécurité contre l'inévitable démenti de demain, et laissent à la nouvelle sa force subtile et corrosive. La foule, sans remarquer ce style précautionneux, transformera en indicatifs d'affirmation les dubitatifs adroits et, une fois de plus égarée, accusera le Souverain Pontife de favoriser l'Allemagne.

« Nous avons vu si souvent recourir à ce procédé, que je m'étonne un peu, non que nos ennemis l'emploient, puisqu'il réussit, mais que des catholiques s'y engluent de nouveau.

« S'il est vrai que le Saint-Père, à l'occasion de sa fête, ait adressé à l'empereur allemand un télégramme, c'est que, naturellement, celui-ci avait d'abord offert ses souhaits.

« A cette marque d'égards, à cette attention, intéressée je l'accorde, — mais que notre gouvernement, qui ignore Dieu, n'a sûrement pas eue envers son Vicaire, — que Benoît XV ait répondu par des remerciements polis, rien là que d'ordinaire et d'obligatoire. « Appeler sur l'auguste famille » du monarque « les bénédictions du Tout-Puissant » ce sont formules de chancellerie, dont la solennité traditionnelle empreint, de siècle en siècle, toutes les réponses des Souverains Pontifes aux chefs d'Etats qui leur écrivent.

« Mais oser prétendre que Sa Sainteté a béni « l'œuvre » de Guillaume II, voilà une calomnie infâme qu'un évêque ne peut lire sans protester.

« Ainsi, tout ce que S. S. Benoît XV a déclaré officiellement et fait pour témoigner, avec son horreur de la guerre, son désir de voir une « paix juste et durable » rendue au monde ; sa condamnation formelle et renouvellée de « n'importe quelles violations du droit, où qu'elles aient été perpétrées » ; ses incessantes charités pour subvenir aux infortunes créées par le fléau....., toutes ces marques de la bonté du Souverain Pontife s'évanouissent devant l'opinion, à cause de l'entrefilet de l'Agence Havas. »

Mgr l'évêque du Mans termine en exhortant les fidèles à se défier des ennemis de la religion, à prendre la défense du Pape, à soutenir la presse catholique et il ajoute :

« Mais, ce qui posséderait plus d'efficace encore, et ce que je souhaite, c'est que les catholiques de France, convaincus de la nécessité de n'être plus tributaires d'Agences neutres, fondent une Agence d'informations sérieuse, exacte, et qui publie, avec les nouvelles générales, les renseignements intéressants sur la vie actuelle de l'Eglise dans le monde. »

LA POLOGNE

Le Saint-Siège et le royaume

Rome, 20 août.

Le député polonais professeur Jean Zamorski a fait à un journal catholique les déclarations suivantes au sujet de la mission de Mgr Ratti en Pologne :

« Le Saint-Père, par sa note du 1er août 1917, a posé le problème polonais auprès les gouvernements polonais, et, par la mission de Mgr Ratti, il a montré qu'un contact direct entre la Pologne et le Saint-Siège s'imposait. En effet, Mgr Ratti est délégué de la Papauté auprès de tout l'épiscopat polonais, sans distinction de subdivisions politiques. Le Pape a ainsi reconnu notre *droit à l'unité nationale*. Cette unité nationale repose sur l'unité religieuse dans le catholicisme polonais : la russification n'était que du prosélytisme orthodoxe et la germanisation n'est que de la propagande luthérienne. Mgr Ratti ne pourra donc pas séparer le problème religieux du problème national. Dans la Pologne russe de jadis, il lui faudra rétablir les diocèses supprimés par le gouvernement de Pétrograd ; à Breslau, dans la Posnanie, il lui faudra donner des prêtres et des évêques polonais à des catholiques qui, dans leur majorité, sont Polonais. Et il ne pourra pas ne pas protester contre le fait que l'enseignement religieux est donné en allemand à des enfants polonais qui ne connaissent pas encore suffisamment l'allemand. La Pologne est le grand bastion oriental du catholicisme et il est donc dans la mission du Saint-Siège de soutenir, de toutes ses forces, l'indépendance et l'unité de la Pologne. »

Les cloches

A la suite de l'ordonnance publiée par les autorités militaires allemandes dans le royaume de Pologne, concernant la réquisition des cloches des églises, de nombreuses cloches disparurent, enlevées clandestinement par les fidèles à qui cette mesure paraissait abusive.

On mande de Varsovie que le général gouverneur de Kalisz vient d'ordonner l'arrestation de deux curés dans les paroisses desquels les cloches avaient ainsi disparu. Les curés ont été internés à Kalisz. Quant à leurs paroissiens, ils ont tous été enfermés dans les prisons locales.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Un nouvel évêque missionnaire

La préfecture apostolique de Betafo que desservaient à Madagascar les missionnaires de la Salette étant érigée en vicariat, Mgr Dantin, le vaillant missionnaire qui exerçait les fonctions de préfet, est nommé vicaire apostolique.

Mgr François Dantin est né à Meyrieux-Trouet, diocèse de Chambéry, en 1870, le 23 février.

Il a fait ses études philosophiques au scolasticat salettin de Loèche, dans le Valais, puis au grand Séminaire de Grenoble.

Les districts de Betafo et d'Antsirabé comptent 30,000 catholiques.

Nécrologie

Mme Antonin Dubost

Mme Antonin Dubost, femme du président du Sénat français, est décédée à La Tour-du-Pin (Isère).

M. Albert Motte

On annonce la mort de M. Albert Motte, le grand industriel de Roubaix, frère de M. Eugène Motte, ancien député et maire de cette ville. M. Albert Motte avait été emmené comme otage en Allemagne. Sa santé s'y était grandement altérée.

M. de Cépéda

Un télégramme de Valence (Espagne) apporte la douloureuse nouvelle de la mort de M. Raphaël Rodriguez de Cepéda, ancien sénateur d'Espagne.

M. de Cépéda était un des maîtres de la sociologie catholique.

M. Joseph Bacilieri

On nous écrit de Locarno, le 19 :

On annonce la mort de M. Joseph Bacilieri, qui avait été pendant de longues années gérant de l'agence locarnaise de la Banque cantonale tessinoise. Il était frère du dernier directeur de la Banque, M. Henri Bacilieri.

PETITE GAZETTE

La poste aérienne

Le trajet Bourget-Saint-Nazaire (450 km.) a été accompli en 5 heures 20 minutes. L'administration des postes françaises envisage la création d'un second service postal aérien de Marseille à Nice et en Corse, par hydroavions.

Echos de partout

RESTRICTIONS VOLONTAIRES

De La Fouchardière, dans l'*Œuvre* :

Le docteur Courgey étudie un phénomène physiologique que chacun de vous a pu observer, pour peu qu'il ait été à la campagne à l'occasion des récentes offensives.

Les vaches ne donnent leur lait qu'aux personnes qui leur plaisent.

Lorsqu'une vache voit arriver dans son étable une dame de Paris, ou même une laitière qu'elle ne connaît pas, elle retient son lait. La laitière d'occasion n'obtient rien ; ou, plutôt, elle obtient seulement, si elle insiste, le « coup de pied de la vache ».

Mais, quand sa laitière ordinaire arrive, la vache lâche tout le lait qu'elle a en magasin, et elle se garde bien de faire le moindre mouvement qui puisse compromettre l'équilibre du récipient.

Le docteur Courgey nous explique comment la vache retient son lait, c'est-à-dire le mécanisme physiologique de la restriction.

Mais on peut se demander pourquoi la vache retient son lait, et rechercher ainsi le mécanisme psychologique.

On peut se demander encore si la vache a le droit de retenir son lait, et démonter le mécanisme juridique du Statut des Bovidiés.

C'est plus complexe que vous ne pensez, et ça dépasse la portée du problème du cheptel.

Entrez chez une crémière et demandez un litre de lait. La crémière répond : « Pas de lait. » Vous vous dites que les vaches, mal disposées, ont aujourd'hui retenu leur lait... Mais vous constatez aussitôt après que la crémière sert à une *persona grata* le litre de lait qu'elle vous a refusé... Ça n'est donc pas la vache, c'est la crémière qui retient son lait pour le délivrer seulement aux personnes dont la tête lui plaît.

Si vous demandez à acheter des œufs, vous pourrez constater que les poules en usent avec leurs clients exactement comme les vaches. Et, si vous entrez dans un bureau de tabac pour acheter des cigarettes, vous pourrez constater que les buralistes usent du même droit que les poules, des vaches et des crémières.

Un droit ? Parfaitement.

Un droit naturel, puisque la nature l'accorde aux vaches. Un droit juridiquement démontré par *a fortiori* : la crémière a bien le droit de délivrer ou de ne pas délivrer un lait qu'elle a payé de son argent, puisque la vache a le droit de délivrer ou de ne pas délivrer un lait qui ne lui coûte rien.

Moralité : si vous voulez qu'une vache vous fasse la faveur de vous donner son lait, gagnez d'abord la faveur de la vache. Si vous voulez qu'un commerçant vous délivre sa marchandise, gagnez d'abord la faveur du commerçant.

MOT DE LA FIN

Un mauvais barbouilleur, qui voulait absolument passer pour peintre, répétait qu'il allait faire blanchir le plafond de sa salle à manger et qu'il le peindrait ensuite.

— Croyez-moi, lui dit son ami, commencez par le peindre ; vous le blanchirez après.

Confédération

Bienfaisance

Un négociant d'Appenzell, M. Jean-Baptiste Huber, qui vient de mourir, a légué par testament 32,000 fr. à des œuvres pies.

L'ETAT ELECTRICIEN

Le Conseil d'Etat de Zurich demande au Grand Conseil l'autorisation de contracter un emprunt de 20 millions, pour augmenter le capital des usines électriques cantonales du montant de 5 millions, pour participer, par un versement de 4 millions, aux usines électriques du nord-est suisse, pour convertir un emprunt et pour acquérir des terrains destinés à être cédés à des citoyens dans la détresse.

LA SUISSE ET LA GUERRE

Le secrétaire de Mgr Maglione

On annonce de Rome que Mgr Lari, nommé récemment par le Pape camérier secret surnuméraire, est parti pour la Suisse comme secrétaire de Mgr Maglione, chargé d'affaires provisoire du Saint-Siège auprès du Conseil fédéral.

Conférence austro-italienne

Hier, mardi, après midi, à Berne, a été ouverte, au Palais du Parlement, par le vice-président du conseil fédéral, M. le conseiller fédéral Müller, la conférence des délégués du gouvernement austro-hongrois et du gouvernement italien, appelée à s'occuper du sort des prisonniers de guerre. La délégation austro-hongroise est composée de S. E. le baron von Kuhn, conseiller intime, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, M. le colonel d'état-major Stutz von Hartenwehr, M. de lieutenant-colonel Nowotny, M. le capitaine auditeur comte Wenzel Gleispach, et M. le premier-lieutenant Epstein. La délégation italienne est composée de M. le comte de Bosdari, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, M. d'Amelio, conseiller à la cour de cassation, M. le général Ferigo, M. le lieutenant-colonel Laghezza, M. le capitaine Baracchi. La délégation italienne est accompagnée, en outre, du lieutenant-colonel Zanghieri. Comme délégués adjoints, cinq secrétaires, MM. le comte de Policastro, le commandeur Foberti, le lieutenant Tullio, le consul Grossardi et le comte Vinci. La présidence de la conférence est exercée par M. Paul Dinichert, ministre plénipotentiaire, chef de la division pour la représentation des intérêts étrangers et pour l'internement. Le médecin en chef de la Croix-Rouge suisse, colonel Bohny, suivra également les travaux de la conférence. Le Secrétariat de la conférence est composé de M. Logoz, privat-docent à l'université de Genève et de MM. Balli et Peler, attachés au département politique.

Une affaire d'enlèvement

Le parquet fédéral instruit à Genève une affaire où sont impliquées cinq personnes, coupables d'attentat contre un jeune homme du nom de Dürr.

Les cinq coupables, parmi lesquels un attaché de consulat, ont fait des aveux complets. Ils ont reconnu avoir reçu du chloroforme d'un fonctionnaire étranger pour endormir Dürr et l'entraîner en France. Un bateau était amarré à proximité, pour traverser le lac, aussitôt la victime hors d'état de s'y opposer. Une fois sur la rive savoyarde, on aurait arrêté, jugé et fusillé D. comme espion.

D'autres investigations se poursuivent au sujet de certaines disparitions mystérieuses qui se sont produites ces derniers temps. Il paraît que l'on fait franchir contre leur gré la frontière à des gens que l'on accuse, à tort ou à raison, d'espionnage contre la France. Les personnes qui ont trempé dans l'affaire sont connues, et on ne tardera pas à les atteindre. Ces actes ne peuvent s'être produits sans certaines connivences sur lesquelles l'attention du parquet fédéral s'est également portée.

Les salaires dans l'industrie hôtelière

La crise de l'hôtellerie en a provoqué une chez le personnel de cette industrie.

En février dernier déjà, la grande organisation du personnel d'hôtel, l'Union Helvetia, a formulé, à l'adresse des hôteliers, une série de demandes concernant les conditions de travail. Elle présente aujourd'hui, de concert avec les autres organisations d'employés, un projet de réforme radicale des salaires, qui a pour but, en première ligne, la garantie d'un revenu minimum correspondant aux exigences actuelles ; en seconde ligne, le relèvement des conditions sociales de la corporation par la compensation des pourboires. Le projet prévoit encore une meilleure réglementation de l'apprentissage, l'organisation d'examens, l'établissement d'un contrat, etc.

DANS LE MONDE OUVRIER

Les mécaniciens de La Chaux-de-Fonds se sont mis en grève. Le travail est arrêté partout, sauf dans quelques maisons qui ont accepté le nouveau contrat de travail présenté par des ouvriers.

* * *

A la suite de l'intervention de l'Office cantonal de conciliation, le travail a repris dans les trois fabriques de Zoug où il avait été interrompu. Les conditions posées par les directions des usines ont été acceptées par les ouvriers.

LES MARAIS DU SEELAND

Les communes bernoises du Seeland étudient depuis quelque temps les voies et moyens de préserver leur territoire des inondations qu'y provoque trop souvent la fonte des neiges ou toute autre crue des cours d'eau et des lacs. La correction des eaux du Jura demande à être complétée par de vastes travaux de canalisation ou de drainage. Les écluses de Nidau et les pompes de Hagneck ne se sont pas révélées jusqu'ici suffisamment efficaces. Il s'agit d'établir un réseau de canaux, avec deux conduites principales, destinées à amener l'eau des marais au lac de Bienne. La superficie à assainir comprend 900 hectares s'étendant sur des territoires des dix communes de Brüttelen-Gäserz, Siselen, Finsterhennen, Lüscherz, Hagneck, Tœuffelen, Epsach, Walperswil, Hermrigen et Bühl.

Le coût des travaux s'élèverait, suivant le projet de M. Rausenstein, ingénieur à Sion, à 2 ½ ou 3 millions, dont 30 % à la charge de la Confédération, 30 % à la charge du canton et 40 % à celle des communes ou particuliers. On espère, en outre, que les Forces motrices bernoises fourniront une subvention.

Une entreprise analogue est à l'étude pour le drainage des marais de Nidau, Port, Bellmond et Sutz-Lattrigen. La surface à assainir mesure près de 450 hectares.

LA VIE ECONOMIQUE

Ce que rapporte et ce que coûte la contrebande du caoutchouc

Un gendarme de l'armée a arrêté, à Liesberg, un mécanicien et une jeune fille, habitant tous deux Delémont, soupçonnés d'avoir fait passer en Allemagne, en contrebande, une forte quantité de gants en caoutchouc. Ces gants se paient actuellement 20 fr. la paire en Suisse et les deux complices les auraient revendus 80 fr. la paire. Ils étaient porteurs de 200 paires de ces gants, et on en a encore trouvé pour une valeur de 15,000 fr. en dépôt à Liesberg.

Subside pour le chauffage

L'Etat de Bâle a décidé de remédier, en quelque mesure, à la cherté du combustible, en fournissant un subside de 25 fr. par tête aux ménages pauvres et un de 12 fr. 50 aux autres consommateurs.

La carte de tabac

La ville de Saint-Etienne, en France, a établi la carte de tabac.

Avant l'établissement de la carte, il arrivait fréquemment que les débitants de bureaux de

---

4 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

Marquise de Maulgrand

par M. MARYAN

Guy ne parlait pas beaucoup plus qu'autrefois, mais il respirait le bonheur, — un bonheur contenu, tranquille, sincère. La joie brillait dans ses yeux quand il regardait l'ami qu'une sympathie assez inexpliquée avait rapproché de lui jadis, et amenait aujourd'hui sous son toit, — et surtout quand il écoutait l'aimable bavardage de sa femme, qui avait de l'esprit et qui amusait évidemment Damien.

Après le dîner, ils prirent le café sur une terrasse d'où l'on découvrait une assez large étendue de pays, avec la mer au fond. Il faisait presque nuit, mais quelques lueurs rouges brillaient encore au ciel et se reflétaient dans les flots. L'air était très doux, et une paix indicible — le repos de la terre endormie, — les enveloppait.

Damien, cependant, n'avait rien d'un poète. C'était plutôt en artiste, en dilettante, qu'il appréciait la nature. Il revint le premier à des préoccupations pratiques, et questionna son hôtesse sur le château de la Pinnelaye.

— Mme Bégard a une fille, n'est-ce pas ? Une aimable personne cachée sous une capeline à fleurs m'a autorisé à entrer au château ; mais je ne l'ai pas vue, et je n'ai fait que soupçonner son charme.

— Oh ! oui, Pascale est très jolie, dit Mme de Kerlimon sans enthousiasme, un peu froide quand elle ne sourit pas... Mais quelle délicieuse nature ! ajouta-t-elle, s'animant soudain. Elle *est adorée de ses amies... Quand elle se mariera*, elle laissera un vide impossible à combler...

— Surtout à sa mère, dit Damien.

— Naturellement... Mais Mme Bégard trouvera une grande consolation à remplacer sa fille à ce qu'elle appelle son niveau, répondit Sidonie en riant. Elle-même a tant souffert de son mariage, qu'elle a, pour Pascale, des ambitions d'ailleurs très justifiées.

— Mme Bégard a été malheureuse ? demanda Damien, s'étonnant lui-même de s'intéresser à des inconnues et d'être curieux de commérages de campagne. Elle ne donne pas l'impression d'une femme supportant d'être maltraitée ou méconnue.

Guy se mit à rire.

— Ah ! Sidonie, sous son air léger, Damien est un psychologue ! dit-il.

— Mais je n'ai pas voulu dire que M. Bégard ait rendu sa femme malheureuse ! s'écria Sidonie, souriant aussi. Le pauvre homme ! Il était la bonté même... Mais elle a tant regretté sa mésalliance !

— Pourquoi, alors, s'était-elle mésalliée ?

— Oh ! le mot est trop gros ! M. Bégard appartenait à une bonne famille, sa mère était une de Saint-Vouzay. Mais enfin, il n'avait, lui, qu'un nom ordinaire, et sa femme n'en est pas encore consolée.

— Elle l'aimait, alors, pour avoir consenti à ce qu'elle regardait comme un sacrifice ?

— Qui sait ? On dit qu'il était très beau... Il était très riche, aussi, et il avait pour elle un sentiment profond. Elle n'était plus toute jeune, elle était pauvre, et la Pinnelaye *tombait en ruines*. Je crois qu'elle a épousé M. Bégard pour restaurer la Pinnelaye, qui était son plus grand amour... Guy m'accusera d'être une mauvaise langue, ajouta-t-elle malicieusement, si je vous répète ce que tout le pays sait bien, cependant... Mme Bégard est très autoritaire. Elle a de grandes qualités, mais, pour être heureux près d'elle, il faut absolument lui céder.

— Et son mari a pratiqué cette politique désespérée ?

— Il l'a aimée jusqu'au bout, et a donné, dit-on, des centaines de mille francs pour rendre au château d'aspect que vous avez admiré aujourd'hui... M. Bégard a-t-il senti la blessure, le regret que chacun constatait chez sa femme ? En a-t-il souffert ? C'était un homme effacé, moins intelligent qu'il n'était beau, mais qui avait su inspirer un culte à Pascale. Il est mort depuis cinq à six ans, et elle ne peut encore parler de lui sans pleurer.

— Et elle, Mlle Pascale ? S'arrange-t-elle de l'humeur dominante de sa mère ?

— Naturellement. Une fille qui est douce, qui a été dressée à l'obéissance, ne peut qu'être heureuse près de Mme Bégard. Elle restera l'idole de sa mère tant qu'il n'y aura pas de conflit entre elles. Et encore, en cas de conflit, Pascale céderait... Je ne sais pas pourquoi je dis cela... Sa mère est inflexible en un sens, mais elle est très tendre et ne veut que le bonheur de sa fille...

La soirée s'acheva en causeries plus intelligentes que Damien ne l'eût supposé. Cette petite châtelaine, perdue au fond de sa province, gardait un jour ouvert sur le mouvement de son temps et de son pays.

Elle *n'était ni complexe ni alambiquée*. Elle avait des idées absolues et n'admettait point les compromissions modernes. Mais ce qu'elle prenait des nouveautés était encore assez large et intéressant, et suffisait à alimenter des discussions qui amusèrent Damien.

III

Dès trois heures, le lendemain, l'avenue de la Pinnelaye fut sillonnée par des files d'autos, de voitures, de bicyclettes. Une centaine d'invités arrivaient à l'heure précise, le plaisir peint dans leurs yeux, et évidemment disposés à s'amuser énormément.

Damien, qui conduisait ses amis, s'intéressait d'avance, lui, à la foule très variée et un peu hétéroclite des gens qu'il dépassait. Il y avait des châtelains hâlés, bronzés, dont les mains noueuses, en contact habituel avec la terre, ne connaissaient pas les gants, et leurs femmes, qui avaient exhibé des armoires parfumées de lavande des robes à la mode d'il y a dix ans. Il y avait quelques dames trop élégantes pour un garden-party, mais surtout des jeunes femmes et des jeunes filles agréables, vraiment distinguées, et des hommes jeunes, pleins d'entrain.

Damien et ses amis arrivèrent des premiers dans le beau grand salon de la Pinnelaye... Mme Bégard était vraiment superbe dans sa robe d'épaisse soie noire, coiffée de ses cheveux épais, encore bruns. Sa fille n'était pas là, et Mme de Kerlimon fut mystérieusement invitée à se rendre un instant dans les coulisses.

Damien, accueilli gracieusement par la maîtresse de la maison, fut présenté à tous les arrivants, et entendit à trente ou quarante reprises *rappeler l'alliance qui avait uni* à sa noble famille une branche des Plogartz. Il était naturellement aimable et, en ce moment, plus disposé à la bienveillance qu'il ne l'était d'ordinaire avec son humeur un peu caustique. Avec l'aisance et la souplesse d'un homme du monde, il se mit à l'unisson des gens auxquels on le présentait, parlant théâtre avec ceux qui évoquaient leurs rares séjours à Paris, questionnant sur l'agriculture ceux qui faisaient valoir leurs terres, discutant la mode avec les jeunes filles, et surtout des captivant tous en admirant sincèrement leur cher pays.

(A suivre.)

SOMMAIRE DES REVUES

Le Larousse mensuel. — Sommaire du numéro d'août : Algues (Utilisation alimentaire des). — Astier (Pl.-Alex.). — Belgique (Dans l'extrême). — Buts de guerre de la France et des Alliés. — Chavannes (Ed.) — Clozel (Fr.) — Diplomatie d'il y a cent ans. — Electricité. — fournier. — Gérard. — Guerre en 1914-1918 (La) (Suite). — Kœnigs (Gabriel). — Lépinie (Bot.). — Macon (Louis). — Maladies par carence. — Némésis. — Pozzi (Dr). — Roux (Charles). — Russie (Ethnographie de la). — Soir au front (Un). — standardisation. — Travail industriel des femmes (Le). — urocisse. — Vertige mondial (Quelques aperçus du). — Illustré de 72 gravures, accompagné de 2 cartes (Entre l'Aisne et la Marne. — Ethnographie de la Russie) et du *Bulletin de la guerre* au jour le *jour*, ce numéro est en vente chez tous les libraires, marchands de journaux et dans les gares au prix de 1 fr. 50.

tabac exploitant en même temps une buvette ne consentaient à vendre du tabac qu'aux clients qui consommaient des alcools dans leur débit.

Du saindoux volatilisé

Lundi après midi sont arrivés en gare de Porrentruy quatre wagons chargés de fûts de saindoux provenant d'Amérique. Mais quelle ne fut pas la surprise de constater que ces fûts avaient complètement coulé en cours de route.

L'ÉPIDÉMIE

Pas de relèves ni d'écoles militaires avant octobre

Bien que, d'une manière générale, l'épidémie de grippe soit en décroissance dans tout le pays, le moment ne paraît pas encore venu de recommencer des cours d'instruction dans le service territorial ou les services de relève dans l'armée. Afin de ne pas exposer nos soldats au danger de contagion qui résulterait de l'appel d'hommes venant des localités contaminées, l'autorité militaire, dit la *Revue*, a décidé que les cours d'instruction (écoles de recrues, etc.) ne recommenceraient en tous cas pas avant le 1er octobre. Quant aux services de relève, ils pourraient recommencer, si la situation sanitaire le permet, le 15 septembre, mais il est plus probable qu'on attendra au 1er octobre.

Dans le canton de Berne

Il y a eu trois nouveaux décès lundi, à Berne.

A Bienne, on signalait, samedi, deux décès de jeunes gens de 27 et 30 ans. Tandis que l'épidémie est en baisse chez les militaires, elle ne fait pas encore mine de reculer dans la population civile.

Dans l'Oberland, la situation s'améliore.

La fièvre fatale

M. Henri Meunier, à Martigny-Bourg, 40 ans, marié, sans enfant, malade de la grippe, s'est levé, dans le délire, et est allé se jeter dans une « meunière », où il s'est noyé. On a retrouvé son cadavre au pied de la grille du moulin.

A Genève

On a enregistré, lundi, à l'Hôpital cantonal de Genève, 15 entrées de personnes atteintes de la grippe. Il y a eu 19 sorties et 3 décès.

A l'occasion de l'épidémie, la ville de Genève a fait l'acquisition d'un corbillard-automobile. Cette innovation est arrivée à son heure, certains jours, l'auto-corbillard devant assurer cinq à six transports aux cimetières.

Un second corbillard a été commandé.

A Bâle

D'après le rapport du Département de l'hygiène publique, de Bâle-Ville, il y a eu à Bâle, durant la semaine du 11 au 17 août, 350 nouveaux cas de grippe, contre 477 constatés la semaine précédente.

Une constatation

Dans une localité d'Argovie, où il n'y avait, avant le 10 août, que d'un ou l'autre cas isolés de grippe, l'épidémie prit une extension soudaine et considérable les 12 et 13 août. On fit une enquête et les médecins déclarèrent que la maladie s'était propagée à la suite de la « fête du village » et de la danse, qui s'était prolongée assez tard le dimanche soir.

Au Tessin

La grippe est en recrudescence dans plusieurs localités du Tessin. Il y a eu, lundi, trois décès à Bodio, et l'on a enregistré cent quarante cas dans une seule fabrique.

Aux Grisons

L'épidémie sévit très irrégulièrement aux Grisons. L'Oberland est particulièrement éprouvé ; de nombreux jeunes gens ont été emportés ces jours derniers.

Le brouillard complice de la grippe

La Station centrale météorologique de Zurich constate que la période du 10 juin au 10 juillet a été pour le nord de la Suisse la plus froide et la plus brumeuse depuis que l'on enregistre des observations météorologiques. Le déficit de température a été de trois degrés centigrades, en comparaison de la moyenne observée pendant de longues années.

Immédiatement après cette période, le nombre de cas de grippe a augmenté de façon presque foudroyante et il n'est pas douteux que cette période anormale de temps brumeux et humide ait contribué à aggraver le caractère pernicieux de la maladie.

Pour les veuves et orphelins

Tous les établissements financiers, publics et privés, de La Chaux-de-Fonds ont fait entre eux une souscription pour des veuves et les orphelins de l'épidémie. Une somme de 5500 fr. a été recueillie.

En France

Suivant de récentes informations, l'épidémie de grippe aurait pris une certaine extension en France, et la proportion des décès serait considérable.

Chronique alpestre

Une chute à la Blümlisalp

Lundi, un touriste nommé Oscar Hauser, propriétaire d'un commerce d'articles de sports à Kienthal (Oberland bernois), a fait une chute au Blümlisalpstock, sommet le plus élevé du massif de la Blümlisalp (3669 mètres), en compagnie de deux camarades qu'il a entraînés dans sa chute. Ces deux derniers ont pu être sauvés, mais Hauser a été relevé si grièvement blessé qu'on craint pour sa vie. Il a été descendu à Kandersteg.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Forêts en feu

Un important incendie ravage actuellement les forêts de la région de Marseille. Le feu s'est déclaré hier dans les collines de Saint-Loup et a fait des progrès rapides, se propageant sur un espace d'environ dix kilomètres. De Marseille, dans la soirée, on apercevait l'horizon embrasé par les lueurs de l'incendie. Tous les pompiers de la ville, aidés de la troupe et des particuliers, combattent le feu.

SUISSE

Distinction conférée à un brave garçon

Le Conseil d'Etat de Genève a décidé de décerner une montre à M. Florian Noverraz, qui a sauvé, au péril de sa vie, un garçonnet qui était tombé dans le Rhône.

Accident du travail

A Augst (Bâle), deux ouvriers ont été ensevelis par un éboulement. Une des victimes est un père de famille nommé Weisskopf, et l'autre, un nommé Jean Bickel.

Interné noyé

A Interlaken, hier matin, on a retrouvé, dans le lac, le cadavre de l'interné anglais James Boyd, qui s'était noyé dans l'Aar le 11 août.

Hécatombe de bétail

En raison de la fièvre aphteuse, l'autorité sanitaire des Grisons a ordonné l'abatage de tout le bétail de l'alpe d'Avers. Jusqu'ici ont été abattus plus de 200 têtes de gros bétail et plus de 400 chèvres, porcs et moutons.

FRIBOURG

ÉCOLE NORMALE DE HAUTERIVE

Les cours de l'Ecole normale de Hauterive ont été suivis, en 1917-1918, par 86 élèves, soit deux de moins que l'année précédente.

Voici la répartition des élèves dans les différentes classes : 1re classe française, 19 élèves ; 2me classe, 14 ; 3me, 16 ; 4me, 16 ; première classe allemande, 5 élèves ; 2me classe allemande, 3 ; 3me, 8 ; 4me, 5 élèves.

La section française a donc compté 65 élèves et la section allemande 21. Soixante-deux élèves étaient d'origine fribourgeoise ; il faut y ajouter 12 Suisses d'autres cantons et 2 Belges. Trois élèves ont suivi les cours en qualité d'externes.

Le nombre des aspirants instituteurs a un peu fléchi ; il y en a eu 77, soit 11 de moins que l'année précédente. Si ce nombre reste suffisant pour la partie allemande du canton, on commence, dit le rapport de la Direction de l'Ecole, à craindre la pénurie pour la contrée française, d'autant plus que l'entrée en vigueur de la loi sur la caisse de retraite des membres du corps enseignant des écoles primaires et secondaires va provoquer la démission de nombreux instituteurs en âge de prendre leur retraite. Cette nouvelle loi favorisera-t-elle le recrutement de l'Ecole normale ? Il est permis de l'espérer, du moment que la réorganisation de la Caisse de retraite améliore sensiblement *les conditions matérielles des instituteurs*.

Après avoir résumé la situation administrative de l'établissement, rendu hommage à l'application des élèves et au travail des maîtres, le zélé directeur de l'Ecole normale, M. Dessibourg, aborde l'une ou l'autre questions qui font actuellement l'objet de controverses dans le monde pédagogique et qui ont été exposées déjà dans la *Liberté*.

La Commission cantonale des études a notamment attiré l'attention des établissements préparant au brevet sur la faiblesse des candidats dans la langue maternelle, et plus spécialement dans les matières de rédaction et d'orthographe. Le jury d'examen a l'impression que les exercices d'application gradués et méthodiques sont négligés, et que peut-être une part trop large est réservée aux branches d'ordre scientifique et technique au détriment de la culture littéraire et pédagogique.

Aux yeux de plusieurs, en effet, l'orthographe subirait, en ce moment-ci, une crise générale. C'est ce qu'affirment les journaux et les revues pédagogiques de la Suisse et de l'étranger. Comme la crise se manifeste un peu partout, il serait téméraire de l'attribuer aux méthodes préconisées dans notre canton pour l'enseignement de la langue dans les écoles primaires et secondaires.

Il semble bien que l'orthographe soit en souffrance puisque les hommes d'école, à l'ouïe des plaintes qui se font entendre, s'occupent de rechercher les causes du mal et les moyens d'y remédier. M. E. Dévaud, professeur à l'Université, se rangeant à l'opinion de M. le Directeur du Collège cantonal de Lausanne, cite parmi ces causes le défaut d'attention et de réflexion.

M. le directeur Dessibourg reconnaît que la vie moderne, avec ses préoccupations matérielles, ses étourdissements, son extravagante production littéraire, ses images et ses illustrations, porte trop facilement la jeunesse à la dissipation. L'esprit s'attache aux futilités et redoute l'effort. C'est à l'école de réagir, pour sa part, contre ces tendances par une forte discipline de toutes les facultés de l'âme. La pédagogie prescrit, pour fixer l'attention des élèves, de répandre de l'attrait sur les leçons et de recourir aux procédés intuitifs. Cette préoccupation est, certes, très louable, pourvu que l'étude ne tourne pas en amusement et que l'effort sérieux ne soit pas banni de la classe. L'école a la mission de préparer les élèves aux luttes souvent très âpres de la vie. Il est donc nécessaire que les jeunes s'habituent progressivement à l'effort de l'esprit, qui engendre des convictions et trempe le caractère.

« Les branches d'ordre scientifique et technique ont-elles à Hauterive, se demande le dévoué directeur, une place trop grande au préjudice des branches essentielles, telles que la langue maternelle et la pédagogie ? S'il s'agit de l'enseignement scientifique, nous ne le croyons pas. La zoologie, la botanique, la physique, la chimie comportent 8 heures d'enseignement par semaine. C'est peu en comparaison de ce qui se fait dans d'autres écoles normales de la Suisse. Le dessin, par contre, est traité chez nous avec une grande faveur : nous y consacrons *12 heures depuis l'année 1901. Le chant*, la musique théorique et instrumentale reçoivent pour leur part 16 heures par semaine.

« La répartition des heures attribuées aux différentes branches dépend de la manière d'envisager l'organisation des études. Les écoles normales de notre pays ont un programme encyclopédique qui vise à l'érudition plutôt qu'à la culture des facultés. Il y a là une exagération à laquelle il faudrait renoncer en renforçant la culture littéraire et professionnelle, selon les vues très justes de la Commission des Etudes. L'enseignement bien compris de la langue maternelle requiert beaucoup de temps, car il est nécessaire que les élèves puissent livrer des travaux de rédaction très soignés et faire *de nombreux exercices de lecture, d'orthographe*, de diction et d'interprétation d'auteurs. Le professeur de langue ne doit pas craindre de restreindre les considérations trop théoriques pour donner à son enseignement une tendance pratique prépondérante.

« A dire vrai, n'exige-t-on pas trop, chez nous, de l'Ecole normale ? En quatre ans, dont le premier est consacré en partie à combler les lacunes de l'école primaire et le dernier à préparer de longs examens, en ces quatre ans, on nous demande de former un aspirant instituteur qui soit un chrétien éclairé et fervent, un patriote ardent, un maître exercé à la tenue de la classe et des registres scolaires, un psychologue avisé, un littérateur de bon goût, un dessinateur habile, *un organiste débrouillard*, un chanteur émérite, un gymnaste souple et décidé ; et il faut, en outre, que l'on trouve dans le jeune instituteur des aptitudes pour devenir selon des circonstances, officier de l'armée fédérale, directeur de société musicale, agent d'assurances, secrétaire communal ou de ravitaillement, etc. S'il nous arrive parfois de ne pas réussir à former des sujets qui soient à peu près tout cela, n'avons-nous pas droit à quelque indulgence ? »

Aucun de ceux qui connaissent tout le dévouement que mettent dans leur tâche la direction et le corps enseignant de Hauterive ne songera à le contester.

Au marché

Dans notre mercuriale du marché de samedi, l'un ou l'autre chiffres étaient inexacts. C'est le cas, notamment, des œufs et des pommes de terre. Les premiers sont à 35 centimes la pièce et les secondes à 1 fr. 20 le quart. C'est déjà bien assez pour les petites bourses.

Élevage

Le marché-concours de taureaux de Berne-Ostermundigen aura donc lieu du 28 au 30 août.

Le catalogue du marché-concours porte 1308 taureaux de la race tachetée rouge, soit environ 300 de moins qu'au dernier marché-concours.

Les inscriptions se répartissent entre les cantons comme suit : Zurich 3, Berne 983, Lucerne 40, Fribourg 195, Soleure 36, Argovie 17, Vaud 30, Bâle-Ville 2 et Bâle-Campagne 2. Nombre de taureaux exposés sont des sujets de toute première qualité.

Le programme prévoit l'ouverture des guichets du marché-concours le mardi matin, 27 août, à 10 heures. Les opérations du jury se poursuivront les jours suivants. Le vendredi matin, 30 août, aura lieu le payement des primes et l'après-midi, la réexpédition des animaux.

CORRESPONDANCE

A propos de la carte de pommes de terre

On nous écrit :

J'ai eu les larmes aux yeux en lisant que la vente des pommes de terre ne se ferait plus que sur présentation d'une carte. Où allons-nous donc, si le pain du pauvre nous est ainsi parcimonieusement compté ? La viande, le fromage, les œufs, il y a longtemps que nous avons dû y renoncer, nous autres, les gueux. Pour moi, qui travaille en moyenne 12 heures par jour, comme manœuvre, je dois partager en deux ma petite ration de pain : une moitié pour le matin et l'autre pour le soir, avec ma soupe. A midi je vais manger, sans pain naturellement, la soupe que la ville fait faire pour les pauvres de mon espèce. Et ces pauvres-là se comptent par centaines. Comme on avait beaucoup planté de pommes de terre, je me réjouissais à l'idée de pouvoir en manger à bon compte. Mais j'avais compté sans la bureaucratie, qui n'est pas tendre pour les petits. Les riches peuvent se payer de la confiserie, de la viande, des fruits... Il n'y a pas de carte pour cela. Mais nous autres, de quoi pourrons-nous donc nous régaler, maintenant que les pommes de terre nous sont encore enlevées ?

(La carte a justement pour but d'assurer des pommes de terre à tout le monde. Sans elle, les pauvres risqueraient de ne pas en avoir. Mais on devrait augmenter la ration des familles nécessiteuses. — *Réd.*)

Puisque je suis en train de réclamer, on me permettra de m'étonner non pas que les socialistes aient poussé des cris lorsqu'on a élevé le prix du lait, mais qu'ils n'ont rien dit de la hausse du vin. Ils ont appuyé aussi la fermeture des magasins à 7 heures, mais n'ont pas demandé la même mesure pour les cafés. Beaucoup d'ouvriers comme moi préféreraient qu'on laisse ouverts un peu plus tard les magasins de denrées, et qu'on ferme un peu plus tôt les auberges.

B. C.

Dernière Heure

L'offensive franco-anglaise

Commentaire français

Paris, 21 août.

(Havas.) — L'armée Mangin a lancé, hier matin, une attaque générale entre l'Oise et l'Aisne. Cette opération a été précédée, les 18 et 19, d'opérations préparatoires qui nous ont rendu maîtres du ravin d'Autignicourt, nous assurant une position de départ favorable.

L'infanterie fut lancée à l'assaut à 7 h. 45, après un court mais intense bombardement, suivant la méthode inaugurée par Mangin avec tant de succès au sud de Soissons. Les troupes n'avaient été amenées qu'à la dernière minute pour cacher le plus possible notre dessein à l'ennemi. En effet, le commandement allemand ne pouvait ignorer nos intentions. L'action offensive engagée aujourd'hui apparaissait inévitable sur la carte. Les opérations de détail des deux jours précédents auraient averti un observateur bien moins attentif que von Hutier.

Bien que l'élément de la surprise n'ait donc pas joué cette fois, cependant, les troupes impériales durent reculer sur toute la ligne, opposant, du reste, une résistance opiniâtre, surtout avec d'innombrables mitrailleuses.

Nos soldats ont attaqué sur un front de 25 kilomètres environ allant de Bailly, sur la rive orientale de l'Oise, à la hauteur de Ribécourt, jusqu'à Fontenoy sur l'Aisne. Ils marquèrent une progression d'une profondeur moyenne de 4 kilomètres.

Notre front, depuis l'offensive des Allemands du 9 juin, s'alignait par Bailly, Tracy-le-Val, Moulin-sous-Touvent et le Port. Il est jalonné maintenant par la lisière sud de la forêt d'Ourscamps, les abords de Carlepont, Caisnes, Lombray, Blérancourdelle, qui furent occupés, et par le plateau au nord de Vassens.

A 9 heures hier matin, notre aile droite s'avançait à la hauteur de Tartiers, traînds que, à 9 heures 40, notre aile gauche se trouvait vers Lombray. Aux deux ailes, la résistance ennemie fut particulièrement acharnée. Déjà, elle fléchit vers le sud, par Vezaponin, Parvillers, Cuisy-en-Almont et Osly-Courtil, ces quatre villages étant en notre pouvoir.

La première conséquence de cette avance susceptible de nouveaux développements est que nous nous rendons maîtres de toutes les crêtes commandant la vallée de l'Oise, de l'Ailette et de l'Aisne, dans le quadrilatère Ribécourt, Noyon, Gizancourt, Soissons.

D'autre part, la menace sur Compiègne s'évanouit. Cette ville est naturellement dégagée.

Notre progression à l'est de l'Oise ne manquera pas d'avoir une répercussion prochaine sur la situation du massif de Lassigny, à l'ouest de la rivière.

Dans cette seule journée, l'armée du général Mangin a fait plus de 8000 prisonniers, ce qui donne, avec les 2000 capturés dès le 18, un total d'au moins 10,000. Ces chiffres disent éloquemment combien la reprise de l'offensive fut prudemment et habilement conduite. On peut attendre la suite avec confiance.

L'aviation à l'œuvre

Paris, 21 août.

Communiqué français de l'aviation :

Au début de la matinée du 19, quelques-unes de nos escadrilles ont attaqué avec d'excellents résultats l'aérodrome de Phalempin, au sud de Lille. De nombreuses bombes ont été jetées de faible hauteur. Les mitrailleuses ont été employées avec succès sur des objectifs terrestres.

Plusieurs hangars ont été atteints et de grands incendies se sont déclarés.

Nous avons vigoureusement bombardé les docks de Bruges, les voies ferrées de Roisel (Péronne), et un grand nombre de dépôts ennemis. Le poids total des bombes lancées s'élève à 15 tonnes ½.

La bibliothèque de Louvain

Le Havre, 21 août.

Le 26 août, à l'occasion du quatrième anniversaire de l'incendie de Louvain, aura lieu au Havre une réunion des plus hautes personnalités des nations de l'Entente, en vue de constituer un comité international pour la restauration de la bibliothèque.

Le gouvernement recevra les membres, au cours d'une réunion qui sera suivie d'un déjeuner, puis d'une séance officielle.

La réunion sera présidée par lord Brice van Dick, délégué américain.

Les bienfaits de la Croix-Rouge américaine

Le Havre, 21 août.

Une délégation de la Croix-Rouge américaine conduite par le major James Perkins a été reçue sur le front belge par le roi Albert et la reine Elisabeth. Le major Perkins a remis à la reine, pour la Croix-Rouge belge, une somme d'un million offerte par la Croix-Rouge américaine.

Le roi a remercié et le major Perkins a répondu en disant qu'il avait été très impressionné par les merveilleuses preuves de résistance et d'organisation données par le gouvernement et le peuple belges. « Nous considérons, a-t-il dit, comme un privilège de pouvoir aider la Belgique, à laquelle cette aide ne manquera jamais, car nous exaucerons ainsi les désirs du peuple américain. »

Affaires de Russie

Moscou, 21 août.

(Wolff.) — La presse de Moscou mande :

Sur 15,000 officiers incarcérés, un tiers devront être employés comme instructeurs militaires. Le surplus devra être occupé à des travaux forcés à l'intérieur du pays.

En raison du danger du choléra, le trafic sur le chemin de fer d'Ekaterinbourg est suspendu.

La question de Pologne

Budapest, 21 août.

(S. T. I.) — Le ministre des affaires étrangères, comte Burian, a fait à un rédacteur du journal *Az Ujsag* les déclarations suivantes :

Le résultat des conférences tenues au quartier général allemand est très satisfaisant. Des progrès importants ont été faits dans toutes les questions. Les débats sur la question polonaise ont pris également un tour très favorable. Il n'a pas été possible d'entrer dans les questions de détail, mais on a fixé l'ordre des prochaines conférences dans lesquelles les délibérations pourront prendre un cours plus accéléré. Les vues des Polonais au sujet du règlement de leurs destinées doivent être prises en considération, dans la mesure compatible avec les intérêts des empires centraux. Aussi a-t-il été décidé d'admettre des délégués polonais aux délibérations. Les Polonais ont le droit de choisir leur roi eux-mêmes.

Varsovie, 21 août.

(Wolff.) — Ainsi que le communique le bureau de presse auprès de la présidence du ministère polonais, le prince Radziwil, directeur du Département d'Etat polonais et le comte Ronikier, qui l'accompagne, ont été reçus en audience, le 13 août, au grand quartier général, par l'empereur Guillaume.

Le même jour, ils ont été reçus par le chancelier de l'empire et le général Ludendorff. En outre, ils ont conféré à plusieurs reprises avec le secrétaire d'Etat von Hintze.

Le voyage du prince Radziwil avait un caractère d'information, pour autant qu'il s'est agi de traiter des choses polonaises. Au surplus, le prince Radziwil a eu l'occasion de présenter un certain nombre de desiderata concernant la réglementation ultérieure des conditions administratives du royaume.

Le prince Radziwil a trouvé un accueil extraordinairement bienveillant, aussi bien auprès de l'empereur qu'auprès des dignitaires de l'empire, de même que l'on s'est montré disposé à tenir compte des intérêts vitaux et des besoins de l'Etat polonais.

Vienne, 21 août.

(S. T. I.) — La *Neue Freie Presse* dit que les revendications minimum des Polonais sont : maintien de la frontière occidentale telle qu'elle a été jusqu'ici, adoption de la ligne du Boug comme frontière orientale, cession de certaines régions de la Lituanie à la Pologne en échange de trois districts du gouvernement de Souvalki ; neutralisation de la Vistule et libre usage du port de Dantzig.

Publications nouvelles

Saint Dominique et son œuvre. Discours prononcé à Prouille par le R. P. Montagne, professeur à l'université de Fribourg. En vente à la Librairie catholique, place Saint-Nicolas, Fribourg.

A Prouille, dans le diocèse de Toulouse, se sont réunis, le 15 août 1917, de nombreux fils de saint Dominique pour fêter le septième centenaire de leur Ordre. Le 15 août 1217, l'illustre fondateur avait réuni à Prouille ses premiers disciples pour les envoyer à travers le monde. La mission de rappeler de grand souvenir avait été confiée au R. P. Montagne ; c'est assez dire combien on estimait haut la pieuse éloquence de ce savant professeur. Ce fut pour le Père Montagne l'occasion solennelle de faire revivre la grande figure de moine que fut saint Dominique et d'esquisser à grands traits les principales illustrations de l'Ordre. Quand le Père Lacordaire restaura en France l'Ordre des Frères Prêcheurs, il s'attacha à en démontrer le véritable caractère, rappelant que cet ordre était à la fois apostolique et doctrinal, qu'il avait été fondé pour prêcher et pour enseigner. Après avoir établi combien magnifiquement ce but avait été réalisé à travers les âges, le R. Père Montagne a défini excellemment la forme même de la vie religieuse dans l'œuvre de saint Dominique. Observances monastiques, service divin, étude, vie contemplative et mystique, mais pénétrée de l'idée d'apostolat, voilà ce qui constitue la vie dominicaine et lui attirera continuellement de nouvelles vocations chez des âmes éprises d'idéal spirituel en même temps que dévorées de zèle pour le salut du prochain.

Dans son éloquent discours, le R. Père Montagne a élevé à la gloire de saint Dominique le beau monument qu'on attendait de lui.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Football club Fribourg. — Assemblée mensuelle ce soir, mercredi, à 8 h. ½, au local, Hôtel de l'Etoile. Les membres passifs sont priés d'y assister.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 21 Août

BAROMÈTRE

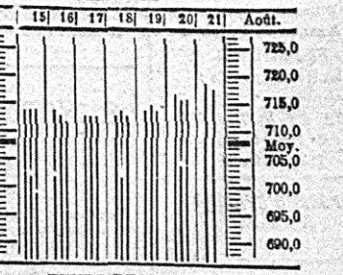

TEMPS PROBABLE

Zurich, 21 août, midi.

Chaud ; nuageux.

†

L'Institut de Hautes Etudes a la profonde douleur de faire part de la grande perte qu'il vient de faire en la personne de sa Directrice, la

RÉVÉRENDE SŒUR

Mary George Adamson

Religieuse Dominicaine de la Congrégation de Sinsinawa aux Etats-Unis

pieusement décédée, munie de tous les secours de la religion, le 20 août, âgée de 63 ans, dans la 37me année de sa profession religieuse.

L'office d'enterrement aura lieu jeudi 22 août, à l'église du collège Saint-Michel, à 8 ½ heures.

Départ de la Villa des Fougères à 8 heures.

Priez pour elle.

Fribourg, le 20 août 1918.

R. I. P.

Transports funèbres

à destination de tous pays

A. MURITH

Genève-Fribourg

Fabrique de cercueils

Rue de l'Université. - Tél. 3.69

Couronnes mortuaires et fleurs

Rue de Lausanne, 48. - Tél. 1.43

Pour la banlieue de Genève, **on demande**, avec entrée immédiate, un jeune homme comme

berger

Il doit savoir bien traire, avoir beaucoup d'ordre. Sera logé, nourri et blanchi dans la maison et aura à s'occuper également d'une basse-cour. Gages mensuels 60 fr.

S'adres. sous chiffres P 4773 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

On demande

JEUNE FILLE

de toute moralité et confiance, robuste et intelligente pour aider dans tous les travaux du ménage. Bons gages. 4558

S'adresser à **Mme Docteur Minetta, à Tavannes.**

On demande

Famille sans enfants demande comme bonne à tout faire

JEUNE FILLE

propre et sérieuse, munie de bons certificats. Gages selon capacités.

S'adres. sous chiffres P 4828 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

On demande

pour aider au ménage jeune

FILLE

de 16 à 20 ans. 4588

Ecrire **A. Zumthor,** 6, rue Carteret, **Genève.**

CUISINIÈRE

Jeune fille ayant déjà fait du serv. trouverait place comme seconde dans hôtel à Lausanne. 4585

S'adresser sous P 13212 L Publicitas S. A., **Lausanne.**

ON DEMANDE

jeune fille

comme il faut, de 15 à 16 ans pour deux enfants ; bonne occasion d'apprendre l'allemand ainsi que les travaux du ménage. Vie de famille. Entrée immédiate ou à convenir. 4587

Eigenmann, charcuterie, Niederbüren (St-Gall).

GENDARMES

sont livrés à revendeurs par **Hoirie Meier-Cenas, Kuttwil.** 4429

VOUS TROUVEREZ AUX

Librairies St-Paul

Place St-Nicolas & Avenue de Pérolles

FRIBOURG

les livres suivants :

Guide du Samaritain
par Dr Carle de Marval
Prix : 2 fr. 50

Précis d'hygiène
par Caustier
1 fr. 50

La Médecine pour tous
par Dr Régnier
2 fr. 50

Saint Dominique et son œuvre

DISCOURS PRONONCÉ A PROUILLE

le 15 août 1917

pour le septième centenaire de la dispersion des premiers disciples de saint Dominique

15 août 1217 — 15 août 1917

par le **R. P. MONTAGNE,** des Frères Prêcheurs

Prix : **1 fr.**

LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG
Place Saint-Nicolas, 130, et Avenue de Pérolles, 38

Collège Don Bosco

MAROGGIA (ct. du Tessin, Suisse)

Cours élémentaire, secondaire, technique et gymnasial

Cours spéciaux d'italien et d'allemand pour élèves de nationalité française qui, à cause de la guerre, ne pourraient suivre les cours classiques de France.

Pour renseignements, s'adresser à **M. le Directeur du Collège Don Bosco, Maroggia** (canton du Tessin, Suisse). 4073

Le Technicum de Fribourg

ouvre un concours pour repourvoir les postes de deux professeurs devenus vacants par suite de promotion des titulaires.

1. **Professeur de construction mécanique et de dessin technique** dans la section technique.
2. **Professeur d'éléments de construction mécanique et de dessin technique** dans les classes élémentaires de la section technique et dans la section des apprentis mécaniciens, et **chef de l'atelier de mécanique.**

Entrée en fonctions le 17 septembre.

Prendre connaissance des conditions auprès de la **Direction du Technicum, à Fribourg.** P 4851 F 4554

CHRONOMÈTRES INNOVATION

Vente directe du fabricant aux particuliers

5 ans de garantie — 10 mois de crédit — 8 jours à l'essai

Modèle spécial de la maison — Boîte NIEL

Fr. 64 au comptant — Fr. 70 à terme

Echappement ancre, 15 rubis, forte boîte argent, cadrâtre noir, avec le renommé Niel, garanti incassable et inchangeable. Décor fantaisie soigné. Acompte fr. 20.- Par mois fr. 5.-

No 3289

La même montre, mais avec boîte à couvercle

Comptant fr. 73.- Terme fr. 83.- Acompté fr. 20.- Par mois fr. 6.-

Le grand avantage des boîtes avec décor « Niel » est de devenir au porter toujours plus jolies.

Décors nombreux et variés en magasin

Pesez aux grands avantages de notre système de vente « innovation ».

Réglage de précision. Plus de 25.000 chronomètres « Innovation » en usage. Nombreuses lettres de félicitations.

Fabrique INNOVATION

A. MATTHEY-JAQUET

La Chaux-de-Fonds

Maison de confiance et de vieille renommée. — Fondée en 1903. La première du genre en Suisse. Toujours imitée, jamais égalée.

(Modèle déposé) No 3274.

Demandez nos catalogues gratis et franco. Beau choix de régulateurs, réveils et bijouterie. Agents sérieux et bonnes fées demandés. Indiquer le nom du journal.

A VENDRE

un domaine de 70 poses

dont 2 poses de forêts en un seul mas, terrain de 1re qualité, situé entre Fribourg et Romont, à 20 minutes d'une gare. Bâtiments d'exploitation en très bon état, machine à battre, concasseur fonctionnant avec moteur électrique, eau abondante, hydrant.

S'adresser au notaire **Bourgknecht, à Fribourg.**

La Société Suisse d'Assurances générales SUR LA VIE

humaine à Zurich (Mutualité pure) demande à engager pour l'organisation et l'acquisition dans le canton de Fribourg une

personne énergique

ayant une bonne formation commerciale.

Revenu fixe garanti avec abonnement de chemin de fer et frais de voyage payés.

Position stable et d'avenir à personne active ayant de bonnes relations.

Offres avec références à MM. RYSER & THALMANN, agents généraux, à FRIBOURG, No 2, rue de Romont. P 4871 F 4581-986

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le tuteur des enfants de M. Jean Guillet, décédé récemment à Rueyres-Treyfayes, met en vente par voie d'enchères publiques, fixées à **vendredi 23 août,** tous les biens meubles et immeubles appartenant à ses pupilles, ceci dans l'ordre suivant :

A 9 ¼ heures du matin, le bétail comprenant : 2 vaches et dix génisses.

A 1 heure après midi, tout le chédail servant à l'exploitation du domaine, ainsi que le mobilier de chambre, batterie de cuisine, bois de chauffage et divers.

A 3 heures, le domaine de la « Lorène » comprenant maison d'habitation, grange, écuries, remise, eau à l'abri et 8 poses de terrain attenant situé au bord de la route communale. 4519-971

La propriété dite de la « Sablière » soit maison d'habitation, écurie, etc., et environ 3 poses de terrain attenant.

Les conditions de vente seront lues avant l'ouverture.

Rendez-vous des miseurs au domicile de feu J. Guillet.

Le tuteur.

La grande auberge du Mouret

A LOUER

Pour cause d'expiration de bail, on offre à louer, par voie de soumission, **l'auberge du Mouret,** avec toutes ses dépendances : Hôtel-pension, boucherie, boulangerie, dépôt de la Société d'agriculture, débit de sel et six poses de bon terrain attenant ; à proximité de deux routes cantonales, siège des séances de justice de paix et du contrôle des hypothèques ; clientèle assurée.

Entrée en jouissance le 1er janvier 1919.

Adresser les soumissions sous pli cacheté jusqu'au **31 août prochain,** à MM. BONGARD, directeur, à Bellechasse ; Francis Gendre, receveur de l'Evêché, à Fribourg, ou J.-B. Dousse, greffier, au Mouret. P 5429 F 4267

En vue de la constitution d'ÉCOLES PROFESSIONNELLES

on achèterait d'occasion

une certaine quantité :

ÉTABLIS DE MENUISIERS et de MÉCANICIENS-SERRURIERS avec ou sans outillage

Faire les offres à **M. PAUL REICHLEN, à BULLE.** P 1265 B 4585

Père de famille

demande occupation

Ecrire : **J. Petchkowsky, Bertigny, 17 A.** 4574

AGENCE de machines à écrire

Louis BORLOZ

FRIBOURG - Téléphone 175

MACHINES SMITH PREMIER, JAPY ROYAL, ETC.

à partir de Fr. 695.— net au comptant. Encore un grand stock de papiers pr machines à des prix modérés. Rubans et carbones. Machines à agrafer et relier. Tables pour machines. Machines à calculer, etc. P 3904 F 4575

Dr COMTE

absent

MIEL

On en demande quelques cents kg. à acheter. Payement comptant. Offres avec prix à **Case 2294, Mont-Blanc, Genève.**

On demande à acheter

500 à 600 kg.

de regain

S'adresser à **M. Amet, à Matran.** 4579

ON DEMANDE

une jeune fille

tout de suite, comme sommelière, doit connaître un peu la cuisine.

Adr. **Café de l'Université, Pérolles, 39.** 4580

LA MEILLEURE

Ecole d'apprentis CHAUFFEURS

Ed. von Arx, Auto-garage, **Peseux** (Neuchâtel). Tél. 18.85. Demander prospect. et renseignements. 4322

Vente publique

L'office des poursuites de la Sarine vendra en **2me mises, samedi 24 août,** à 2 heures après midi, à son bureau : **une cédule de 2500 fr.** 4583

COMBUSTIBLE

Presses à boulets et à briquettes

Modèle perfectionné à **grande production. Livraison très rapide. Installation complète pour la fabrication des boulets. Plans et devis sur demande. On fournit les agglomérants.**

S'adresser : **A. Augsburger,** *machines-outils,* **8, rue Leschot, GENÈVE.** 4589

TOMATES

de toute première qualité, cageot de 10 kg., Fr. **10.50** franco contre remboursement. Bonne arrivée garantie. 4586

F. DAMM, Lugano 9
Téléphone 1044.

Fréd. Hanselmann

— Place de la gare —

Coiffeur

pour

Dames et Messieurs

Postiches-Manicure

Massage facial

Communes!! Particuliers!!

Avant de faire vos captages d'eau ou des drainages, adressez-vous dans votre intérêt au soussigné, vous éviterez des travaux inutiles. Il vous indiquera les sources et fils d'eau captables, leur direction et leur profondeur, d'après méthode employée depuis plus de 12 ans. Recherche d'anciennes conduites. Aucune opération non réussie. Nombreux certificats à disposition. Tarif très modéré, P 905 B 161

Florian Bourqui, Hurist.

En Vente aux Librairies Saint-Paul

Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38

FRIBOURG

Dr André Simon. — *L'ordre des Pénitentes de Sainte Marie-Madeleine en Allemagne, au XIIIme siècle* Fr. 7.50

Henri Le Floch, S. Sp. — *Les élites sociales et le sacerdoce* 1.—

R. P. Frédéric-William Faber. — *Le Créateur et la créature* ou les Merveilles de l'amour divin » 3.50

A. de Poulpiquet, O. P. — *L'objet intégral de l'apologétique* » 4.80

P. Joseph Michel S. J. — *La première communion des tout-petits préparée dans la famille* » 3.—

Vente d'immeubles

Monsieur Auguste Colliard, à Saint-Prex, vendra aux enchères publiques et libres, le **lundi 2 septembre prochain,** à 2 heures après midi, à l'Hôtel des Trois Rois, à Châtel-Saint-Denis, les immeubles qu'il possède endite commune, soit :

1. A la Coulaz, près de la Gare, maison d'habitation avec deux logements, grange à pont, écurie, remise, eau et lumière électrique, avec jardin et pré de 2 poses et demie.
2. Aux Léchères, pré de 5 poses.
3. » » pré de ½ pose.

Pour renseignements, s'adresser à **M. Emile Schroeter, à Châtel-Saint-Denis.** 4503

AGRICULTEURS

Utilisez pour vos labours et déchaumages

LES

Tracteurs charrues agricoles

Rendement de 4 à 6 poses par jour.

S'adresser : **P. J. BLASER S. A. Ingénieurs, Fribourg.**

Enchères d'immeubles

Samedi 24 août 1918, à 3 heures de l'après-midi, au café de la Croix-Fédérale

à Champvent

district d'Yverdon, l'hoirie de M. Maximilien **Chapuis** exposera en vente aux enchères publiques, sous autorité de justice, vu la minorité de l'un de ses membres, les immeubles dont elle est propriétaire sur le territoire de la commune de Champvent (et communes voisines) formant un **beau domaine de 50 poses vaudoises,** près, champs, vignes et bois, grands vergers, avec bâtiments bien situés et en bon état d'entretien, ayant deux beaux logements, cave meublée, grange haute et toutes dépendances. Electricité.

Le domaine sera vendu en bloc. C 32295 L

Conditions et renseignements au greffe de paix et en l'**étude du notaire P.-L. Servien, à Yverdon.**

Yverdon, le 12 juin 1918.

Le juge de paix : **H. Cavin.**

Opuscules à répandre dans les familles

Préparation au mariage. 48 pages. 2me édition. — **Prix : 25 ex., 1 fr. 50. — 50 ex., 2 fr. 80. — 100 ex., 5 fr.**

Devoirs des époux, 64 pages, et **Devoirs des enfants,** 63 pages. **Prix : 25 ex., 2 fr. — 50 ex., 4 fr. — 100 ex., 7 fr.**

Devoirs des parents. 113 pages. — **Prix : 25 ex., 4 fr. — 50 ex., 7 fr. — 100 ex., 12 fr.**

Notions de liturgie à l'usage des fidèles. 200 pages. — **Prix : 1 ex., 1 fr. — Par 12 ex., 80 cent. — Par 25 ex., 70 cent. — Par 50 et plus, 60 cent.**

L'Univers révélé au peuple. 70 pages ornées de 16 gravures. — **Prix : 1 ex., 60 cent. — Par 12 ex., 50 cent. — Par 25 ex., 40 cent. — Par 50 et plus, 30 cent.**

L'Humilité, 96 pages, et **La Mortification,** 97 pages. — **Prix : 25 ex., 4 fr. — 50 ex., 7 fr. — 100 ex., 13 fr.**

Les ravages de la boisson. 70 pages. — **Prix : 25 ex., 3 fr. — 50 ex., 5 fr. — 100 ex., 8 fr.**

Tous ces opuscules, substantiels, clairs, précis, d'une lecture facile et agréable, ont pour but l'extension du règne de Jésus-Christ dans les âmes et sont, du même coup, des ouvriers du véritable bonheur parmi les fidèles. *C'est pourquoi Nous les recommandons derechef aux catholiques de Notre diocèse. Nous prions nos chers coopérateurs de les répandre et de les faire lire dans les familles, afin que, avec l'aide de Dieu, ils y produisent une vie chrétienne plus intense et de solides vertus surnaturelles.*

Lettre de Mgr André Bovet à l'auteur.

En vente à Fribourg : **Imprimerie Saint-Paul, Pérolles,** et **Librairie catholique, 130, Place Saint-Nicolas.**

On peut s'adresser également à **Monsieur le Curé de Matran, près Fribourg.**

LEÇONS

Préparation au Collège pour toutes branches.

Mlle Hedw. COMTE, 221, *rue de la Préfecture.* — Prix selon entente. P 4836 F 4582

A LOUER

dans un grand village de la Veveyse

magasin d'épicerie

avec boulangerie et appartement. 4523

S'adres. sous P 4801 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

On désire reprendre CAFÉ ou magasin d'épicerie

à Fribourg ou dans les environs. Date de reprise désirée : courant de septembre.

S'adresser à Publicitas S. A., **Fribourg,** sous chiffre P 4846 F.

Les Comprimés DE Saccharine 110 fois „HERMES“

Se vendent au détail au prix maximum de 50 cent. la boîte d'env. 100 tablettes.

S. A. „Hermes“ Zurich

A VENDRE

dans grand village, immeuble avec

café, magasin

jardin, prix avantageux.

S'adresser sous B 25391 L Publicitas S. A., **Lausanne.**

Tabac Richmond

à fumer et à chiquer

N'acceptez pas 7 des contrefaçons

C. Oppliger, Berne

On achèterait

bon domaine de 10 à 40 poses même au delà. 3951-866

Faire offres avec prix à Publicitas S. A., **Fribourg,** sous P 4220 F.

Schæffer frères

Varis, 29, Fribourg, Tél. 6.55

Chauffage central

Installations sanitaires

A VENDRE

une desserte

noyer ciré, en bon état.

S'adresser sous chiffre P 4849 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Fruits du Valais

	5 kg.	10 kg.
Franco, brut	Fr. 11.50	22.—
Abricots extra	» 9.—	17.—
Pour confiture	» 8.—	15.—
Reine Claude à dess. :	» 7.50	14.—
Pour confiture	» 7.—	13.—
Poires de table	» 9.50	18.—
Poires William	» 5.—	9.—
Pommes de table	» 8.—	15.—
Tomates	» 7.50	14.—
Haricots extra		

Em. Felley, Saxon.

LAITERIE

On en remettrait une bonne, laiterie tout vendu sur place. Bénéfice 35 fr. par jour. 4584

Adresser offres sous X 3655 L à Publicitas S. A., **Fribourg.**

ON DEMANDE

à acheter d'occasion, deux ou trois chaises rembourrées, en bon état. 4590

S'ad. à Publicitas S. A., **Fribourg** sous chiffre P 4287 F.

Peaux de taupes

sont toujours achetées aux plus hauts prix par **PAUL HEYMANN, Türkheimerstr., 7, Bâle.**

SANO

LA BOISSON POPULAIRE EXCELLENTE POUR **15 CTS. LE LITRE**

ACHETEZ LES SUBSTANCES DANS LES DROGUERIES OU EPICERIES

ON DEMANDE

pour le Jura français

un domestique

25-35 ans, fort et travailleur, sachant le français, pour tous les travaux de campagne ainsi que pour soigner 3-4 vaches et deux chevaux. A la même adresse, on demande **jeune homme,** 25-30 ans, fort et robuste, sachant le français, pour travailler dans une fabrique de fromages. **Gros salaires.** 4570

Faire offres à **G. GRAF, 16, Ch. Ed. Berlie, Genève.**

Personne propre et active

est demandée

dans une pension, pour faire les chambres et servir à table.

S'adresser sous P 4865 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

JEUNE FILLE

sérieuse, intelligente, **demande place dans magasin.** Certificats à disposition.

S'adresser sous P 4871 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Une jeune fille

sérieuse et bien recommandée **trouverait place** stable comme fille de magasin dans une bonne épicerie de Fribourg. Connaissance des deux langues et bons certificats exigés. Entrée courant de septembre.

Offres par écrit sous chiffre P 4870 F à Publicitas S. A., **Fribourg.** 4572

ON DEMANDE

personne

sérieuse, 25-35 ans, sachant cuisiner, pour villa proche ville. Salaire très élevé. Références demandées.

S'adresser : **“ Feuille Bois ”, Fontenais,** près Porrentruy.

PUISSANT DÉPURATIF du sang

Ferment pur de raisins des Pays Chauds

préparé par **Hl. Burmann,** à la Claire, **Le Locle.**

Sans rival contre boutons, clous, diabète, eczéma, etc, etc.

Seuls dépositaires pr Fribourg : *Grande Pharm. Centr. Bourgknecht et Gottrau.*

CHIEN D'ARRÊT

J'offre grand prix

pour *chien arrêt,* rapport et nez parfait obéissant, excellent à bécasse et marais, 4-5 ans, quête modérée, si qualités exigées n'étaient établies rompras marché.

Faire offres avec prix tout de suite pressé, à **M. Besse, Hôtel St-Bernard, Martigny** (Valais). 4427

Belle pendule antique

de fabrication française, **à vendre.** 4540

S'adresser à **Madame Falk, 23, rue de Lausanne, Fribourg.**

Papiers peints

immense choix. Très bon marché, chez **F. BOPP,** *Ameublements, rue du Tir,* **Fribourg.**

Machines à battre

Moulins à vanner

Hache-paille

Coupe-racines

Concasseurs

Pressoirs à cidre

Ecrase-pommes de terre

Buanderies

SEMOIRS

Charrues Brabant

Charrues combinées

Machines à arracher les pommes de terre

Bêches-herses

Peignes à regain pour toutes les faucheuses

Liens de gerbes

E. WASSMER

S. A.

Fribourg